DLP [redacted] 23-4-07011228



AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

S.R.P.V. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 10 du 18 Avril 2007 (3 pages)

Grandes Cultures

COLZA : stade F1 - G2

Ravageurs

La **pression du charançon des siliques** s'est **intensifiée** en **Vienne**, et atteint aujourd'hui le même niveau que celui des 3 autres départements.
Le temps est très favorable à une forte activité de l'insecte.
Les femelles sont en train de déposer leurs pontes.

*Terminer les **interventions avant la fin de la semaine**, sur les parcelles non encore protégées et qui atteignent le seuil de 10 charançons pour 50 plantes en moyenne.*

Voir le bulletin n° 6 du 21 mars pour un rappel de la législation en matière d'arrêtés abeilles, et mélanges…

*Les **pucerons cendrés** sont signalés de façon ponctuelle, les infestations restent très faibles et ne justifient pas une intervention.*

Maladies

On n'a pas eu de conditions climatiques favorables aux contaminations du sclérotinia.
L'oïdium est toujours absent.

➢ *Sur **les parcelles saines** et en sols légers, l'intervention peut être décalée en absence de risque climatique élevé.*

➢ *Sur **les parcelles à risques élevés** (sols profonds, retours fréquents cultures sensibles), une **intervention** pourra être rentabilisée **avant le prochain épisode pluvieux**. (Voir **note sclérotinia** du colza **SPV-CETIOM-INRA)**.*

POIS : stade 6-8 feuilles à bourgeonnement-début floraison

Maladies

Nombreuses ponctuations d'**anthracnose** sur les feuilles basses.

*Une **intervention** sera nécessaire **début floraison** avec **1500 g/ha de chlorothalonil**.*

Pucerons verts

Les captures se confirment à la tour, il est trop tôt pour intervenir.

BLE : stade D.F. pointante à début épiaison

Maladies foliaires

Les conditions climatiques vont rester défavorables à de nouvelles contaminations plusieurs jours.
En absence de protection, la **septoriose** est fréquente sur F4 ; surtout en variétés sensibles (Autan…) elle est signalée sur **F3** avec une fréquence en progression (30 à 60 %).
La **rouille brune** reste cantonnée aux situations les plus favorables (variétés sensibles surtout en Charentes) où les symptômes sont présents sur F4, voire F3 avec une fréquence de 5 à 15 %.

➢ ***Parcelles à traitement unique vis-à-vis des maladies foliaires** : intervenir au stade D.F.E. (voir bulletin précédent) ;*

➢ ***Parcelles ayant eu un premier traitement** : le renouvellement de la protection est à effectuer au stade D.F.E. (au plus tard tout début épiaison) en fonction de la date et du niveau de protection assuré initialement.*
Dans les situations les plus tardives protégées depuis moins de 10 jours, le renouvellement peut être décalé jusqu'à début épiaison.

*Comme cela avait été signalé fin mars, en raison de la **diversité des situations**, il est nécessaire **d'adapter la protection fongicide** aux « types de parcelles » (maladies présentes, sensibilité variétale…).*

ORGE d'hiver : stade gonflement

Le stade **début de sortie des barbes** est atteint en situations précoces.

En variétés sensibles non protégées, la **rouille naine** et l'**helminthosporiose** progressent (passage sur F2).

Renouveler la protection au stade sortie des barbes (voire plus tôt si la première intervention remonte à 3 semaines).



COLZA
Charançon des siliques :
Forte activité

Sclérotinia :
Note SPV-CETIOM-INRA

BLE
Maladies foliaires :
Protéger les feuilles supérieures

ORGE D'HIVER
Maladies :
Renouveler la protection

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr
Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693

P55

D3 50 30 50830

SCLEROTINIA DU COLZA

SUIVI DES RESISTANCES ET RECOMMANDATIONS

Note commune SPV - CETIOM - INRA

Mars 2007

ETAT DES RESISTANCES

Depuis 2000, un réseau de surveillance de la résistance de *Sclerotinia sclerotiorum* aux fongicides est conduit chaque année par le Service de la Protection des Végétaux, le CETIOM et les sociétés phytosanitaires, avec l'appui scientifique et méthodologique de l'INRA.

Initialement, le suivi des résistances concernait les **benzimidazoles** (carbendazime) ; la généralisation du phénomène dans les principales régions productrices de colza a conduit à ne pas poursuivre en 2006 les tests de résistance à cette famille de fongicides.

Quant aux **imides cycliques** (iprodione, procymidone, vinclozoline), la détection occasionnelle entre 2001 et 2005 de souches résistantes a conduit à accentuer la surveillance en 2006 pour cette famille chimique.

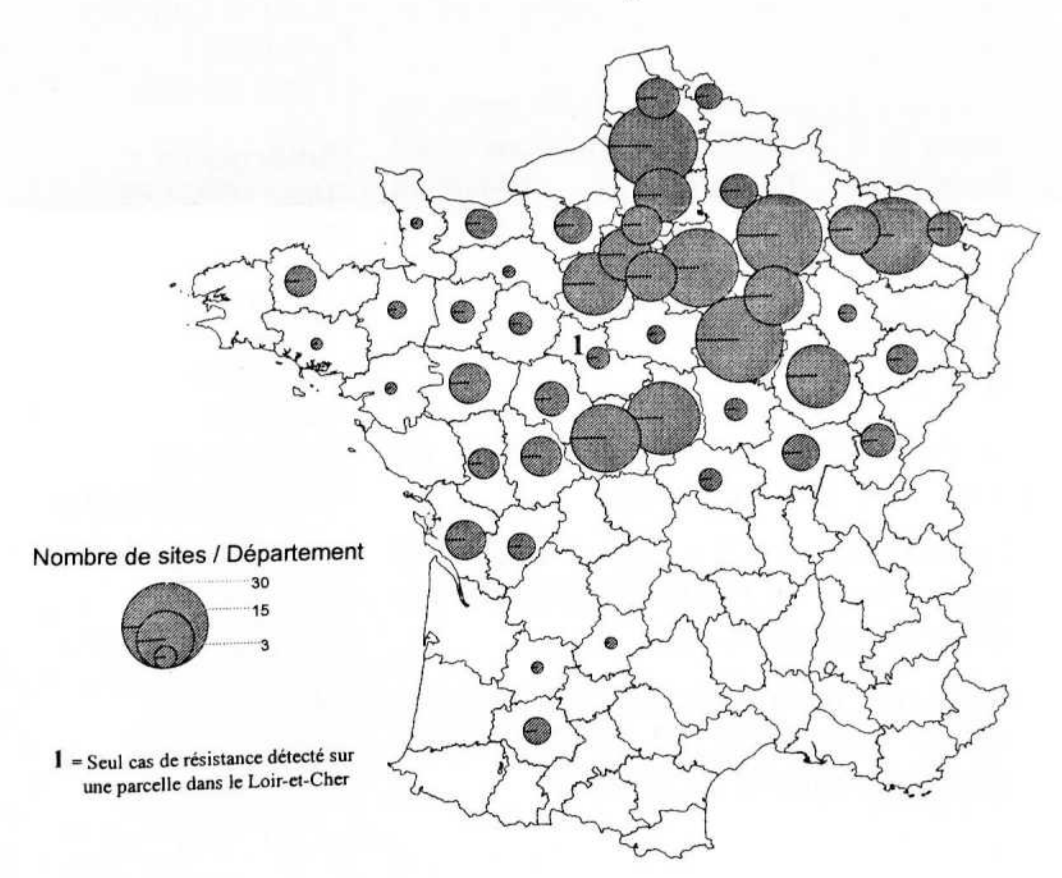
Finalement, sur **431** parcelles prospectées en 2006, une seule dans le Loir-et-Cher comportait un isolat résistant.

Cette observation suggère donc que chez *S. sclerotiorum*, les souches résistantes aux imides cycliques présentent une faible capacité à se maintenir au champ.

Des études en conditions contrôlées ont effectivement montré que ces souches résistantes présentent un faible pouvoir pathogène sur feuille ; ainsi qu'une vitesse de croissance et une capacité à produire des sclérotes, réduites par rapport à des souches sensibles.

SUIVI DE LA RESISTANCE AUX IMIDES CYCLIQUES DE 2001 à 2006

Répartition des sites prospectés en 2006 / Département



Bilan des détections de sites présentant des isolats[(1)] résistants aux imides cycliques

ANNÉE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
Nombre total de parcelles (sites) prospectées	213	329	148	234	174	431	
REGIONS concernées par au moins 1 cas de résistance	Nombre de sites concernés maximum 1 à 2 sclérotes résistant pour 10 sclérotes analysés par site						Total / Région
CENTRE						1	1
ÎLE-DE-FRANCE	1				1		2
LORRAINE	2	1			1		4
NORD-PAS-DE-CALAIS					1		1
HAUTE-NORMANDIE					1		1
Total / année de surveillance	3	1	0	0	4	1	9

(1) *Isolat = un sclérote ou une fraction de sclérote*

POINT SUR L'EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION…dont certaines décisions européennes, en attente de transcription au niveau français :

La gamme des fongicides autorisés pour lutter contre le sclérotinia du colza est en pleine évolution, avec des produits qui disparaissent, et d'autres autorisés depuis peu.

● Les solutions fongicides qui disparaissent à court terme (2 familles chimiques concernées)

- Famille des imides cycliques : l'iprodione inscrite à l'annexe I, mais dont l'usage sur sclérotinia du colza ne sera plus possible suite à l'abandon de la fabrication des spécialités commerciales autorisées pour cet usage. La vinchlozoline : son utilisation ne sera plus possible en 2008, fin de commercialisation au 30/06/07 et fin d'utilisation au 31/12/07. La procymidone inscrite à l'annexe I pour une durée de 18 mois et pour des usages très limités. Les modalités de retrait de la procymidone pour les autres usages (dont sclérotiniose du colza) seront arrêtées par l'état français avant le 30/06/07 : la fin de commercialisation sera fixée au 30/06/07, avec une limite d'utilisation au plus tard le 30/06/08.

- Famille des benzimidazoles : le carbendazime inscrit à l'annexe I pour une durée 3 ans et pour des usages restreints, y compris les doses et modes d'application. Certaines spécialités pourraient être retirées en 2007 en raison d'un risque de dépassement des LMR (directive 2006/30/CE transposée par les arrêtés du 7/11/06).

● Les solutions fongicides qui vont se maintenir (3 familles chimiques)

- Famille des carboxamides : le boscalid, commercialisé seul ou en association avec le metconazole ;

- Famille des strobilurines : l'azoxystrobine commercialisée seule ou en association avec du cyproconazole ;

- Famille des triazoles : trois triazoles classiques, tébuconazole, metconazole et cyproconazole ; ce dernier est autorisé uniquement en association avec l'azoxystrobine .
Le prothioconazole autorisé sur colza depuis 2006, ne sera commercialisé qu'à partir de 2008, seul ou associé à du tébuconazole .

GESTION DURABLE DU RISQUE "SCLEROTINIA" - RECOMMANDATIONS

➢ **Pratiquer des rotations avec des espèces peu sensibles en situations à risques,** pour d'une part réduire le stock de sclérotes du sol dont une partie disparaît naturellement chaque année et d'autre part favoriser l'épuisement de l'inoculum primaire, essentiellement inféodé à la parcelle, dans une culture non hôte.

➢ **Réduire le potentiel infectieux de la parcelle par la lutte biologique avec le champignon *Coniothyrium minitans*.**

Cette dernière est très performante pour une **protection intégrée** vis à vis du sclérotinia. Une réduction très significative des attaques au bout de 3 années d'application, à la dose de 1 kg/ha est observée par le SPV, le CETIOM et les FREDON. Cette technique permet de **limiter ensuite les traitements chimiques aux seules parcelles très exposées (sols humides, fond de vallée) les années à risque climatique fort** ; elle contribue ainsi à limiter les risques d'apparition de résistance aux fongicides. Ce produit agissant sur les sclérotes, réduit aussi le risque "sclérotinia" pour les cultures qui suivent et les parcelles voisines.

➢ **N'appliquer un traitement fongicide qu'en fonction d'un risque sclérotinia avéré :**

La lutte contre le sclérotinia ne doit pas être systématique car la rentabilité d'un fongicide n'est pas assurée tous les ans.

La prise de décision doit s'effectuer en fonction de la climatologie à la floraison et du risque agronomique (retour fréquent des cultures sensibles dans la rotation, attaques antérieures). Des outils d'aide à la décision comme par exemple le kit pétales du CETIOM et le modèle climatique de la Protection des Végétaux, apportent des informations pertinentes sur le risque sclérotinia de l'année.

Le traitement fongicide contre le sclérotinia doit être positionné à partir de la chute des premiers pétales – apparition des premières siliques, en une application unique, qui peut être décalée selon le risque climatique.

➢ **Enfin, alterner les familles chimiques dans la rotation.**

Un emploi massif et généralisé d'une même famille peut favoriser l'apparition de résistance. Avec un mode d'action "uni-site", les strobilurines, les carboxamides (boscalid) et les triazoles sont potentiellement exposés à ce risque.

En situation de risque d'attaque fort, la **procymidone** (imides cycliques) ou le **boscalid** (carboxamides) sont les alternatives les plus efficaces ; l'**iprodione** est en retrait par rapport à ces substances actives et sera réservé au risque moyen.

En situations de risque modéré, ou si le sclérotinia n'est pas la cible principale du traitement, les **triazoles** seuls (tebuconazole, metconazole) et les **strobilurines** (azoxystrobine) seules ou associées avec un triazole (cyproconazole), présentent un niveau d'efficacité satisfaisant vis à vis du sclérotinia.

Le **carbendazime,** encore autorisé pour cette campagne, est largement confronté aux problèmes de résistance ; son utilisation est déconseillée et ne peut être envisagée que pour des parcelles où moins de 3 applications de benzimidazoles ont été réalisées au cours des 10 dernières années.

P56